

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

Coloured covers/  
Couverture de couleur

Coloured pages/  
Pages de couleur

Covers damaged/  
Couverture endommagée

Pages damaged/  
Pages endommagées

Covers restored and/or laminated/  
Couverture restaurée et/ou pelliculée

Pages restored and/or laminated/  
Pages restaurées et/ou pelliculées

Cover title missing/  
Le titre de couverture manque

Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées

Coloured maps/  
Cartes géographiques en couleur

Pages detached/  
Pages détachées

Coloured ink (i.e. other than blue or black)/  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)

Showthrough/  
Transparence

Coloured plates and/or illustrations/  
Planches et/ou illustrations en couleur

Quality of print varies/  
Qualité inégale de l'impression

Bound with other material/  
Relié avec d'autres documents

Continuous pagination/  
Pagination continue

Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/  
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure

Includes index(es)/  
Comprend un (des) index

Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/  
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.

Title on header taken from:/  
Le titre de l'en-tête provient:

Title page of issue/  
Page de titre de la livraison

Caption of issue/  
Titre de départ de la livraison

Masthead/  
Générique (périodiques) de la livraison

Additional comments:/  
Commentaires supplémentaires:

This item is filmed at the reduction ratio checked below/  
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	12X	14X	16X	18X	20X	22X	24X	26X	28X	30X	32X
<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>									

LA  
**SEMAINE RELIGIEUSE**  
 DE  
**QUEBEC**

Propriétaire Rédacteur :

**L'abbé D. GOSSELIN**

**SOMMAIRE :**

Les Neuvaines 233.—L'Annonciation 234.—Une colonie de lépreux 234.—Un petit in-12 de Voltaire 235.—Un pèlerin d'Ars 236.—Consultations 239.—Calendrier et Quarante-Heures 239.—Nécrologie 239.—Nouvelles Religieuses 239.

**LES NEUVAINES.**

Une *neuvaine*, dans le sens strict du mot, désigne une série de neuf jours continus, consacrés à des prières ou à des actes de piété en l'honneur de Dieu, de la Sainte Vierge, ou des Saints, pour se préparer à leurs fêtes, ou implorer leur secours.

La pieuse pratique des neuvaines remonte à une très haute antiquité ; et la plus ancienne semble être la neuvaine préparatoire à la fête de Noël, dont parle un concile de Tolède, tenu en 694.

Elle est approuvée par l'Église, qui a souvent accordé des indulgences à la pratique des neuvaines, comme on peut en avoir la preuve en ouvrant la *Raccolta*.

Elle est aussi devenue universellement en usage parmi les fidèles, et il n'est rien de plus fréquent que de voir ceux qui désirent obtenir une grâce ou une faveur spéciale, faire des neuvaines, et même demander que d'autres fidèles s'unissent à eux.

Un écrivain, cité par Maroni, dans son *Dictionnaire d'érudition ecclésiastique*, a cru trouver l'origine de la neuvaine de Noël dans l'institution de l'octave. De même que l'Église prolonge les plus grandes fêtes pendant huit jours, il pense qu'on aura voulu prendre huit jours pour se préparer à la fête de Noël, et qu'on aura eu ensuite l'idée d'ajouter un neuvième jour, en mémoire des neuf mois que le Verbe incarné passa dans le sein de la Bienheureuse Vierge Marie.

Quant aux neuvaines en l'honneur des Saints, qui ont été célébrées solennellement bien plus tard, il fait remarquer qu'elles précédaient leur *jour natal*, c'est-à-dire le jour de leur entrée dans le ciel, et qu'elles signifiaient leur vie mortelle tout entière, avec ses combats contre le monde, le démon et la chair; le *jour natal*, ou le dixième jour arrivait ensuite, et on y célébrait leur triomphe et leur fête.

De même, ajoute le même écrivain, quand nous faisons une neuvaine, nous imitons pendant neuf jours, les prières et les bonnes œuvres des Saints, afin de participer ensuite à leur allégresse et d'obtenir par leur intercession les consolations et les grâces que nous avons demandées.

Quoiqu'il en soit de ces explications, il est certain que le sentiment commun attri-

bue une efficacité particulière aux neuvaines, ou aux prières continuées pendant neuf jours consécutifs, et que l'Eglise en favorise la pratique. Par conséquent, ce dernier fait suffit pour encourager cette dévotion, et justifier ceux qui ont généralement recours à ce moyen, pour assurer le succès de leurs demandes.

— o —

### L'ANNONCIATION.

—

L'Eglise célébrera, lundi, l'anniversaire du plus grand évènement qui se soit accompli dans le temps, l'Incarnation du Fils de Dieu que le monde a attendu pendant quatre mille ans.

Ce fut à l'heure de minuit que l'ange Gabriel fut envoyé de Dieu à Mazaréth, vers une Vierge, nommée Marie, qui avait épousé un homme de la maison et de la race de David, du nom de Joseph. Marie était en prière, quand elle vit se présenter l'ange qui venait demander son consentement pour l'accomplissement du grand mystère de l'Incarnation.

Un si grand honneur ne la tente pas, elle a voué sa virginité au Seigneur, et elle ne veut pas des honneurs de la maternité divine, s'il faut renoncer à cette vertu. L'Esprit-Saint surviendra en vous, lui répond l'ange, la vertu du Très-Haut vous couvrira de son ombre, et c'est pour cela que ce qui naîtra de vous sera appelé le Fils de Dieu. La Vierge sainte comprenant qu'elle sera la mère de Dieu tout en gardant sa virginité, répond alors : " Voici la servante du Seigneur, qu'il me soit fait selon votre parole " ; et le mystère est accompli.

Aujourd'hui, Marie répare la chute de la première Eve et relève son sexe de l'abaissement auquel il était réduit depuis quatre mille ans. Comme les femmes qui comprennent la dignité à laquelle la Vierge d'Israël les a élevées, doivent la bénir et l'aimer !!!

La fête de l'Annonciation était déjà en grand honneur dans le III<sup>e</sup> siècle. Il est

même probable qu'elle doit son origine à Marie elle-même.

Il existe plusieurs congrégations dont le but est d'honorer l'Annonciation, et en particulier la double congrégation des Annonciades, fondée par Jeanne de Valois, à Bourges, et l'autre par M. Victoire Fornari, à Gênes.

L'Annonciation est toujours fête d'obligation, lorsque son office n'est pas renvoyé à un autre jour ; et alors on chante les vêpres immédiatement après la grande messe, en conformité avec ce qui se pratique tous les jours de la semaine durant le carême. Car ceux qui sont tenus à la récitation du bréviaire, doivent, pendant le carême, réciter les vêpres avant le repas du midi.

— o —

### Une colonie de lépreux.

—

M. l'abbé Conrardy, de Liège, parti, il y a quelques mois, pour l'île Molokai, où se trouve une colonie de lépreux, vient d'adresser à un de ses amis une intéressante lettre que reproduit le *Nouvelliste de Verviers* :

Kalawao Molokai, 7 nov. 1888.

Bien cher et vénéré confrère et ami,

Je ne vous entretiendrai dans cette lettre que du bon Père Damien, qui bientôt sera mort, victime de sa charité. On l'appelle en Angleterre et en Amérique le héros martyr.

C'est mon privilège d'être et de vivre avec lui. La lèpre fait son œuvre : ce sont tour à tour ses oreilles, ses yeux, son nez, sa gorge, ses mains, ses pounons !

Le pauvre Père a beaucoup souffert. Il est tout défiguré, sa voix est presque éteinte ; si vous pouviez le voir comme moi, dans sa petite chambre, couché sur son lit, par terre, des larmes vous viendraient aux yeux, de voir qu'un homme qui a tant fait pour des milliers de lépreux en est réduit lui-même à une si misérable condition, et que si peu de chose peut se faire pour le soulager. Vivre avec les lépreux, c'est ce qu'on appelle *sacrifice* ; mais il faut se voir lépreux soi-même pour comprendre jusqu'où va le sacrifice, quand tout votre entourage est lépreux.

Heureusement que le bon Père Damien a encore l'usage de ses mains, ce que bien d'autres n'ont pas; que ses pieds ne sont pas en morceaux comme il en arrive à bien d'autres; car il y a plusieurs sortes de lèpres: les uns pourrissent vivants, d'autres sèchent; les uns sont couverts d'écailles, les autres ont les extrémités mangées, d'autres ont des figures à faire peur. Si l'on voyait en Belgique une de ces femmes, ou même un de ces enfants aux figures horribles, on crierait au sorcier! De semblables figures sont bien propres à faire croire aux sorciers et aux sorcières.

Si le Père Damien allait me quitter sous peu, j'en serais bien triste, et pour plusieurs raisons: Il nous est encore bien utile, je dirai même nécessaire. Il a sous sa charge plus de 100 orphelins lépreux, ce qui n'est pas une petite affaire, quand vous considérez que nous n'avons personne pour nous aider que des garçons lépreux. De plus, notre nombre augmente chaque semaine.

Le Père a aussi entrepris, un mois après mon arrivée, de bâtir une nouvelle église (30 pieds sur 70), 40 pieds sont des murs en pierre, le reste est en bois.

Nous n'avons qu'un maçon, un blanc Irlandais, un lépreux, et le pauvre homme a un pied bien malade; ses aides pour faire le mortier, chercher des pierres, etc., etc., sont de jeunes lépreux. Le Père Damien est le charpentier en chef, aidé de deux ou trois garçons lépreux—heureusement on est maintenant au toit. On était prêt à mettre la couverture en fer, mais en déchargeant les pièces dans un petit bateau, celui-ci a chaviré, et le fer est maintenant au fond de la mer. Il avait fallu cinq mois pour l'amener d'Angleterre!...

Que le bon Dieu nous conserve le P. Damien au moins un an, n'importe comment; car après tout c'est mieux d'être deux que d'être seul... J'habite avec lui et nous mangeons ensemble. Ma répugnance est vaincue: je suis entre les mains du bon Dieu. Si je deviens lépreux le bon saint Pierre sans doute me laissera passer plus facilement, quand mon heure viendra. Parfois, quand je suis agenouillé près d'un lépreux, exhalant une odeur qui à elle seule mettrait en fuite un régiment de soldats courageux, il me semble qu'alors je fais un peu mon Purgatoire; qu'en pensez-vous? Chaque semaine un petit bâtiment à vapeur fait son apparition: de bonne heure le sifflet annonce qu'il a à bord des lépreux. Chacun s'empresse de se rendre sur la plage. Souvent

les nouveaux venus sont tout trempés d'eau: alors commencent les pleurs et les cris. Ici on voit un homme qui retrouve sa femme, ou vice-versa, un enfant son père ou sa mère, etc.; on prend les noms des nouveaux arrivés et chacun se met à la recherche d'un logis.

Quoique je ne sois pas lépreux, il me faudrait un permis du *board* de santé pour me rendre dans une autre île; mais je ne désire aller nulle part. Ma mission est ici, et j'y reste. Je me recommande à vos prières et à celles de mes amis et aux membres des Cercles catholiques de Verviers et de Dison.

Je prends cette opportunité pour vous souhaiter, à vous et aux amis, une sainte et heureuse année. Votre dévoué et affectionné ami.

L. L. CONBARDY,  
Prêtre catholique.

Quelle religion, si ce n'est la vraie, peut susciter de pareils anges de dévouement?

—o—

Un petit in-12 de Voltaire,

—

Dans le dernier ouvrage qu'il vient d'écrire, M. Prosper Vedrenne raconte, au sujet de Voltaire, une anecdote singulière dont il garantit l'authenticité. La voici:

Tout Bordeaux, dit-il, s'intéressa, en 1822, à l'aventure d'une pauvre femme du peuple, qui passait pour possédée du démon.

Elle était en proie aux crises les plus singulières, s'élevait en l'air, retombait avec fracas sans se blesser, répondait, quoique entièrement ignorante, aux questions qui lui étaient adressées en latin et dans des langues étrangères, et parlait, pendant ses accès, d'une voix étonnante qui ne ressemblait aucunement à sa voix accoutumée, comme si un autre esprit s'exprimait par sa bouche.

L'autorité ecclésiastique examina mûrement ces faits: la pauvre femme fut plusieurs fois soumise à la cérémonie de l'exorcisme. Alors les phénomènes cessaient, la voix redevenait naturelle.

Rendue à ses habitudes et à ses travaux ordinaires, la malheureuse semblait oublier ce qui s'était passé en elle; mais les accidents conjurés ne tardaient pas à se reproduire, et, pendant un temps, ils parurent s'aggraver de jour en jour.

Un exorcisme public eut lieu dans la métropole et produisit les mêmes effets, au grand étonnement d'une foule innombrable accourue pour être témoin du fait. Le résultat fut le même : le démon dût céder : les conjurations du pontife, mais les accidents attribués à sa présence reparurent bientôt après.

Or, il y avait alors à Bordeaux, et dans la paroisse de la pauvre femme, un saint prêtre, M. l'abbé Darwin de Boismorin, que toute la ville chérissait et vénérât. Après avoir déclaré la vérité du fait de la possession, l'archevêque de Bordeaux, délégua M. Darwin pour continuer les exorcismes. Plusieurs fois par jour, à l'heure où les crises étaient plus probablement attendues, la pauvre femme était conduite par sa famille dans la chapelle du saint prêtre, et y recevait les bénédictions de l'Église. Son état, néanmoins, dura longtemps, mais en s'améliorant de jour en jour, et, enfin, après deux ans de souffrances, les accès disparurent absolument, et pour toujours.

J'ai beaucoup fréquenté la petite chapelle, j'ai particulièrement connu le saint prêtre, qui, bien des fois, a reçu ma confession. Il était alors parvenu à la plus extrême vieillesse, mais ses souvenirs n'avaient rien perdu de leur vivacité et de leur fraîcheur. Il racontait dans ses détails l'étonnante histoire, et je l'écoutais avec la curiosité d'un homme de seize ans. Or, voici un trait, plusieurs fois répété par M. Darwin et qui m'a beaucoup frappé.

Sa bibliothèque formant comme un vestibule à la chapelle, la possédée s'y tenait souvent en attendant l'arrivée du prêtre et le moment de l'exorcisme. Un jour qu'elle était dans la violence de l'accès, M. Darwin, déjà revêtu de l'étole et du surplis, disait au démon :

—Tu vois ces livres ; les aimes-tu ?

—Non, je ne les aime pas, je voudrais les brûler tous.

—Regarde bien ; n'y en a-t-il aucun qui te plaise ?

La pauvre femme, qui ne savait pas lire, regarde pourtant, et, tout à coup, d'une voix terrible :

—Il y en a un que je connais. Celui qui l'a fait est un de mes amis.

—Oh ! dit le prêtre, nomme-le, montre-le, je ne le garderai pas longtemps.

La possédée ne répondit rien.

Le prêtre insista :

—Va le toucher, du moins, je le veux.

Blottie dans l'angle de la pièce, la pauvre femme ne bougeait pas.

Le prêtre a recours aux adjurations liturgiques, au nom de Marie surtout, à laquelle l'esprit ne résistait pas ; et alors la femme transportée, comme d'un bond, aux rayons de la bibliothèque, touche du doigt un petit in-12 intitulé : *Chefs-d'œuvre dramatiques de Voltaire*.

—Ah ! dit le prêtre en frémissant, c'est ton homme celui-là ?

La voix infernale répondit avec un grand éclat de rire :

—Oui, c'est mon homme, et il a du bois pour son hiver !.....—*Revue du Tiers-Ordre*.

—O—

### UN PELERIN D'ARS.

Monsieur l'abbé,

Laissez-moi venir vous faire part, ainsi qu'aux lecteurs de votre intéressante *Semaine Religieuse*, des émotions que j'ai éprouvées dans mon pèlerinage d'Ars et des souvenirs que j'ai recueillis, avec soin, dans ce lieu rendu à jamais immortel par le vénérable J. B. Vianney, mort en odeur de sainteté, le 4 août 1859. 1o Je dirai quelque chose du presbytère de M. Vianney ; 2o de la maison de la Providence ; 3o de la Statue du vénérable curé ; 4o de la maison des Frères de la Sainte-Famille.

#### *Presbytère du Curé d'Ars.*

Ce presbytère, qui fut pendant 40 ans le théâtre des secrètes austérités du serviteur de Dieu, est religieusement conservé avec son caractère d'étonnante simplicité qu'il avait en 1859, à la mort de M. J. B. Vianney.

Il se compose, au rez-de-chaussée :

1o D'une salle de cuisine. C'est là que pendant bien des années, M. Vianney faisait cuire lui-même les pommes de terre dont il se nourrissait ;

2o D'une salle à manger, qui ne lui a jamais servi pour cette destination. Son corps y fut déposé après sa mort, et exposé aux regards d'une multitude de pèlerins avides de revoir les restes mortels de leur

père spirituel. Une grille protège plusieurs objets qui lui ont servi : un lit, des chaises, un confessional, un miroir, son fanal de nuit, quelques serviettes, chandeliers, etc.

Montons dans sa chambre, si riche de souvenirs. Les quelques livres qui garnissent les rayons de la bibliothèque lui avaient été donnés par M. Balley, curé d'Ecully, dont il avait été le vicaire ; les meubles viennent de la famille d'Ars et de quelques autres personnes.

A l'embrasure d'une fenêtre fermée, on peut voir une de ses soutanes, son chapeau, son sac de voyage, dont il n'usait que lorsqu'il pouvait se rendre aux retraites pastorales.

Son lit n'a jamais été qu'une mince pailasse, trouvée trop douce et souvent doublée d'une planche en guise de matelas. J'y ai vu sa couchette à laquelle grappin (le diable) avait mis le feu et qui est à demi brûlée.

Sur sa table, on a laissé une écuelle qui lui servait pour déjeuner : Une personne y avait un jour substitué une belle tasse en porcelaine, espérant ainsi être agréable au serviteur de Dieu. Dès qu'il l'aperçut, il la jeta par la fenêtre, disant : " Mon Dieu ! Mon Dieu ! on ne peut donc pas pratiquer la pauvreté ici ! "

Il n'a jamais permis la moindre réparation dans cette chambre, même après ce commencement d'incendie, qui a brûlé son lit trois ans avant sa mort. Un fait remarquable, c'est la conservation d'une image en papier de Saint-François d'Assise. Les flammes ont notablement endommagé le cadre, fait éclater la vitre, et le portrait est resté intact, comme on le voit en entrant dans la chambre.

La barrière en bois, qui protège tous les souvenirs de cette chambre, ne peut être ouverte que par Monseigneur l'évêque de Belley, qui actuellement est Mgr Lucon, consacré comme tel le 17 février 1888. On veut par ce moyen sauvegarder l'authenticité des divers objets ayant servi au vénérable curé d'Ars.

Cette chambre est vraiment la chambre de bataille où le ciel et l'enfer se disputaient cette âme si sainte.

#### *Statue de M. Vianney.*

C'est une joie pour tous les pèlerins de trouver à Ars, dans la maison des missionnaires, la statue du vénérable M. Vianney. Elle est l'œuvre de M. Emilion Cabuchet de châillon-les-Dombes.

Cette statue en marbre de Carrare, grandeur naturelle, représente le Curé d'Ars dans l'attitude de la prière. C'est un véritable objet d'art qui aurait dû, dit-on, mériter le premier prix à l'exposition où il a figuré ; mais comme il représentait un sujet religieux, il a été honoré d'un superbe dédain et relégué au dernier plan. Tous les connaisseurs dans l'art de la statuaria s'accordent à dire que cette statue est d'un fini peu ordinaire et d'une fidélité parfaite.

Pendant la vie de M. Vianney, M. Cabuchet venait le visiter en pèlerin. Frappé de cette physionomie rayonnante de sainteté, il eut l'heureuse inspiration d'en conserver les traits, en modelant un petit buste d'une ressemblance parfaite. Ce buste et la photographie d'après nature, par Dolari, ont, après la mort du vénérable curé, fixé ses souvenirs pour la confection de cette statue.

M. Cabuchet a reproduit avec une vérité frappante cette attitude d'un saint qui prio devant le tabernacle, où ses yeux pleins de foi et d'amour, contemplant, comme au ciel, le bien-aimé de son âme, son bon maître Jésus.

Lorsque la sainte Eglise aura prononcé sur sa béatification, la statue de M. Vianney quittera ce sanctuaire de la piété filiale, pour prendre sa place d'honneur dans l'Eglise, et en le voyant dans cette extase, les générations futures comprendront qu'au ciel il réalise la promesse qu'il a faite sur la terre : " je prierai le bon Dieu pour ceux qui m'aideront à bâtir une belle église à Sainte Philomène."

#### *Maison de la Providence.*

La maison de la Providence, fondée par M. J. B. Vianney, et donnée aux reli-

gieuses de St. Joseph, sort pour l'école gratuite des filles de la paroisse, pour un modeste pensionnat, et un orphelinat qui renaît sous le patronage de Mgr l'Évêque de Belley.

“ Que Dieu bénisse cette reprise de l'œuvre du vénérable prêtre ! il aimait tant sa chère Providence ! ” disait Mgr de Langallerie.

Les religieuses de St. Joseph se proposent de former leurs orphelines à devenir de bonnes domestiques, et dans ce but leur donnent à l'école une instruction suffisante, leur apprenant à l'ouvrage la couture et le raccommodage, les initient, selon le degré de leurs forces et de leur capacité, aux divers services d'une maison bien tenue. Elles les emploient à une hôtellerie, organisée dans cette maison pour les dames pieuses pèlerines qui aiment la solitude et désirent être près de la chapelle des retraites, où repose le Très-Saint-Sacrement.

Dans le but de créer des ressources pour l'orphelinat, les religieuses tiennent un magasin d'objets de piété. C'est dans l'appartement affecté à cette destination que se trouve le *pétrin* miraculeux.

M. Tassi, photographe, établi à Ars, depuis quelques années, a eu l'heureuse pensée de photographier ce *pétrin* avec Mile Catherine Lussagne, première directrice de la Providence. Cette digne fille montre aux premières orphelines recueillies dans cette maison, photographiées avec elle, ce *pétrin* dans lequel, à la prière du vénérable M. Vianney, curé d'Ars, sous les yeux et dans les mains de sa compagne, Jeanne-Marie Chanez, une quantité minime de farine a été multipliée pour nourrir sa nombreuse famille en détresse.

La bonne Catherine ne se doutait pas que la photographie de ce *pétrin*, près duquel elle donne à ses orphelines une leçon si naïve de confiance en Dieu, deviendrait, par la charité des pèlerins qui l'achètent avec empressement, une ressource providentielle pour ses enfants.

La chapelle attenante à la maison, et portant le nom de chapelle de la Providence, est affectée aux prédications des retraites. Ces retraites ont lieu pendant les mois de mai, de juin, de juillet, de septembre, d'octobre, et commencent les premiers et les troisièmes lundis de chacun des mois désignés.

#### *Maison des Frères de la Sainte Famille.*

Le curé d'Ars, en appelant les Frères de la Sainte-Famille dont la maison-mère est à Belley, a voulu créer une école gratuite pour les garçons de sa paroisse, et un pensionnat pour favoriser l'instruction et l'éducation des enfants des villes et des campagnés. Ce but est atteint pour les enfants des villes, en rendant moins onéreuses les pensions ; pour les enfants de la campagne, en facilitant à ces jeunes gens les moyens de s'instruire, tout en restant dans leur condition.

C'est un usage, au pensionnat d'Ars, de donner aux parents de la campagne toute facilité pour retirer leurs enfants en été, lorsqu'ils les jugent capables de les aider dans leurs travaux.

Le pèlerin qui va à Ars ne quitte pas cette maison si visiblement bénie, sans jeter un regard sur un précieux souvenir, religieusement conservé par les Frères dans leur modeste sacristie. C'est une fiole du sang du vénérable M. Vianney maintenu à l'état liquide.

Dans quelques paroles adressées à Monseigneur Chalandon, à l'occasion d'une visite pastorale, le curé d'Ars disait : “ Là où les saints passent, Dieu passe avec eux. ” Ces paroles ne trouvent-elles pas en lui-même une parfaite application, en voyant que l'humble curé d'Ars a opéré des merveilles dans sa pauvre paroisse, avec le seul secours de la sainte Providence sur laquelle il n'a jamais cessé de compter ?

En vous priant, M. le curé, d'excuser cet humble travail, je me soustris, avec respect et amitié,

Votre tout dévoué confrère,  
UN PÈLERIN D'ARS.

CONSULTATIONS

1o Pont-on, pour le chapelet des Croisiérs, comme il est permis de le faire pour les autres chapelets, remplacer les grains qui viennent à manquer, par d'autres grains *non indulgenciés* ? R. Oui, pourvu que les grains ainsi remplacés n'excèdent pas en nombre les grains *indulgenciés*.

2o Lorsque les fidèles donnent une *neuvaine* de messes à dire, faut-il croire que leur intention formelle soit que les messes se disent dans 9 jours consécutifs ?

3o Supposé l'affirmative, est-ce que le prêtre ne leur manquerait réellement en rien, en espaçant ces messes et en intercalant d'autres, pourvu qu'en somme, aucune messe de la *neuvaine* ne soit renvoyée au delà du délai accordé par le donateur ?

Au fond, y a-t-il dans la *neuvaine ininterrompue* une vertu et une efficacité propre, à raison de laquelle celui qui donne une *neuvaine* de messes puisse être *raisonnablement opposé*, si le prêtre dit ces messes avec interruption ?

4o Pourrait-on les faire célébrer le même jour par 9 prêtres ?

R. Lorsque les fidèles demandent une *neuvaine* de messes, il faut entendre qu'ils veulent la célébration de la messe pendant neuf jours consécutifs. Ce qu'ils demandent ainsi n'a rien qui ne soit juste, raisonnable, autorisé dans l'Église.

Il n'est donc pas permis au prêtre, à moins qu'il n'ait provoqué des explications précises, ou qu'il ne soit certain par avance de bien interpréter la demande, d'interrompre la célébration de ces messes ou de les faire dire toutes le même jour : ce serait en effet ne pas répondre à la juste demande des fidèles et ne pas remplir leurs intentions. (N. R. T.)

5o Les œufs et le poisson, tel que la morue par exemple, sont-ils défendus à la collation, pour ceux qui jeûnent ? R. Non.

Calendrier et Quarante Heures

		Quarante Heures
Mars.		
Lundi ...	25	Annonciation.
Mardi ...	26	S. Patrice.
Merc.....	27	Férie.
Jeudi.....	28	Férie.
Vend.....	29	Les 5 plaies de N. S. J. C.
Samedi ..	30	Férie.
Dim. ....	31	4e dim. du Carême.
		S. Cyrille.
		S. Julie.
		Anc. Lorette.

NÉCROLOGIE.

Le révérend M. Dufour (Edouard), ancien curé de Saint-Roch des Aulnets, est décédé, le 19 du courant, à l'Hôpital Général de cette ville, où il s'était retiré en juillet 1888. M. Dufour est né à la Baie Saint-Paul, le 17 juin 1814, fils d'Isaac Dufour et de Véronique Gamacho. Il fit son cours classique au collège de Ste-Anne auquel il a laissé ses petites économies en témoignage de la reconnaissance et de l'affection qu'il a toujours portées à cette institution. Le 18 août 1842, il fut ordonné prêtre et devint vicaire à S. Thomas ; en 1845, son évêque le nomma missionnaire de Somerset et en 1850, curé de S. Lazare. Ce fut en 1875, le 26 août, qu'il fut transféré à S. Roch des Aulnets, le dernier théâtre de son zèle, de son dévouement et de ses vertus vraiment sacerdotales.

M. Dufour appartenait à la société d'une messe, *section diocésaine*.

NOUVELLES RELIGIEUSES.

LÉON XIII.—Le 2 mars courant, Sa Sainteté le Pape Léon XIII, a atteint le 80<sup>e</sup> anniversaire de sa naissance, dans la plénitude de ses forces et de ses facultés. C'est assurément un privilège glorieux que cette santé inaltérable et cette aptitude constante de l'auguste Chef de l'Église.

Dieu bénit visiblement la Papauté et son Représentant au milieu des épreuves que traverse l'Église en ces jours.

A L'ARCHEVÊCHÉ.—À l'occasion du 18<sup>e</sup> anniversaire de sa consécration épiscopale,

Son Éminence a reçu, lundi matin, à 10½ heures, les hommages de son clergé représenté par les prélats du palais cardinalice et les prêtres de la ville de Québec.

La réception a eu lieu dans le grand salon de l'archevêché. Monseigneur Legaré, vicaire général, a exprimé, au nom du clergé, les sentiments du plus profond attachement envers Son Éminence, ainsi que les félicitations et les vœux les plus ardents à l'occasion de cet heureux anniversaire.

Mardi, à 9½ heures, Son Eminence a chanté, dans la Basilique, une messe pontificale qui a été suivie du chant du *Te Deum*. Un grand nombre de prêtres ont assisté à cette cérémonie, demandant à Dieu de prolonger, durant de nombreuses années encore, le règne de Son Eminence.

Mgr Gravel, évêque de Nicolet, accompagné de son secrétaire, M. l'Abbé V. Thibaudier, est venu à Québec pour célébrer l'anniversaire du Sacre de Son Eminence. Sa Grandeur a voulu témoigner, une fois de plus par cette démarche, son attachement et sa vénération pour Son Eminentissime Métropolitain.

MGR BÉGIN. — Le vénérable et illustre évêque de Chicoutimi est arrivé à Québec dimanche soir. Sa Grandeur est descendu à l'archevêché. Lundi, Mgr Bégin assistait à la présentation des hommages du clergé de Québec à Son Éminence le Cardinal Archevêque. Sa Grandeur a adressé quelques mots à Son Eminence pour lui exprimer sa vénération et lui offrir les vœux du diocèse de Chicoutimi qui garde un si profond souvenir des hautes vertus de celui qui fut leur évêque durant sept ans.

ROME. — L'Eminentissime Cardinal Monaco La Valetta est, depuis la mort du Cardinal Sacconi, doyen du Sacré Collège. Le Souverain Pontife a assigné au même Prince de l'Église le poste de préfet de la S. Congrégation du Cérémonial.

TRANSFÉRÉ. — Le révérend M. Arthur Lachance, ci-devant vicaire à Saint-Anselme,

est transféré au vicariat de Saint-Roch de Québec.

RETIRÉ. — Le révérend M. Paul Dubé, qui vient d'abandonner la cure de Saint-Léon de Standon, s'est retiré à l'hospice Saint-Joseph de la Délivrance, à Lévis.

M. L'ABBE W. FOLEY. — Samedi, le 16 du courant, la chapelle du Grand Séminaire de Québec donnait, pour la première fois, le spectacle toujours si imposant d'une ordination au sacerdoce. M. l'abbé William Foley, du diocèse et de la ville d'Halifax, était l'heureux élu, qui recevait l'onction sacerdotale des mains de Son Eminence le cardinal Taschereau.

Dimanche, dans ce même petit temple, resplendissant d'un éclat inaccoutumé, M. Foley a dit sa première messe, et a eu le bonheur de distribuer la sainte communion à tous ses confrères du Grand Séminaire, qui lui sont autant d'amis dévoués. Rien de touchant comme l'empressement avec lequel on est allé se courber pieusement sous sa main bénissante.

Il y a quelques jours à peine, M. l'abbé Foley, dans une soutenance théologique en l'honneur de St-Thomas d'Aquin, donnait la mesure de son talent devant un auditoire des plus distingués.

ARCHVILLE, OTTAWA. — Mgr Clut, O. M. I., a ordonné, le 10 du mois présent, au Scholasticat S. Joseph, les Messieurs suivants, tous oblats de Marie Immaculée :

Diacres : Alderic Desilets, du diocèse de Montréal ; Camille Lefebvre, du diocèse de Montréal, en destination du Vicariat Apostolique d'Athabasca McKenzie.

Sous-diacres : Pierre Gagnon, du diocèse de Montréal ; Joseph Allaire, Jean-Baptiste Dorais et Arthur Cloutée, diocèse de Montréal.

Tonsuré : F. Bugnard, du diocèse de Chambéry, Savoie.